



ONG DE DÉVELOPPEMENT
UNION DES JEUNES POUR LE DÉVELOPPEMENT

10 octobre 2018

Communiqué de presse

Journée mondiale de la santé mentale : UJPOD – Plaidoyer en faveur des droits fondamentaux des bénéficiaires de soins de santé mentale au Togo

Mercredi 10 octobre 2018 se déroulera la journée mondiale de la santé mentale. L'occasion pour l'ONG UJPOD, d'annoncer la sortie de son dossier de plaidoyer sur la thématique des droits fondamentaux et accès aux soins des personnes et patients affectés par la maladie mentale. Ce dossier présente les résultats d'une étude réalisée en 2018, autour de l'encadrement législatif togolais en la matière. L'ONG a visé comme objectif de documenter et d'amener une réflexion autour du résultat 1.2 du Programme en Santé Mentale du gouvernement visant à offrir un cadre législatif protégeant ces personnes souffrant de troubles mentaux. Il a également s'agit d'envisager des pistes de solutions, avant tout, multisectorielles (pouvoirs publics, milieu hospitalier, société civile) afin de garantir un travail des plus efficaces.

UJPOD, ONG de développement togolaise œuvre pour et avec la population au travers de programmes ayant traits à l'éducation, l'environnement et la santé. La santé mentale étant l'une des branches de la cellule en santé publique, cela sonnait comme une évidence pour UJPOD de se mobiliser en cette journée du 10 octobre.

Rapport et recommandations

C'est par une revue des législations nationales et internationales en vigueur et rencontres avec l'ensemble des parties prenantes, c'est-à-dire, les usagers et leurs proches, les soignants (médecins, infirmiers, psychologues, psychiatres) et spécialistes du droit, qu'UJPOD a pu brosser un portrait général de la situation des droits fondamentaux et conditions de soins, au Togo, des personnes souffrant de troubles mentaux. Elle a également pu relever les différentes revendications exprimées par ces intervenants.

L'étude constate que le Togo est signataire de textes internationaux (OMS, ONU) relatifs à la santé mentale. Toutefois, à l'échelle nationale, l'ONG a observé un encadrement législatif léger et lacunaire en la matière. Elle soulève une impression de délaissement de la question par les autorités mais également une méconnaissance des malades et leur entourage des outils juridiques dont ils disposent pour se prémunir contre les violations de leurs droits. Les conséquences sont nombreuses et vont au-delà du cadre du droit. Notamment, ce désintérêt général a des conséquences sur les ressources financières, humaines et en infrastructures mobilisées dans ce domaine (traitements coûteux, manque de personnels qualifiés, d'hôpitaux psychiatriques, problème de leur concentration géographique, ...) mais également sur l'intégration dans la société des personnes atteintes de troubles mentaux.

Dès lors, les solutions qu'UJPOD souhaite voir être explorées sont :

- Un travail collaboratif entre autorités et société civile dans la vulgarisation, la mise à disposition des textes de loi et la sensibilisation et démythification de la maladie mentale,
- Une ligne budgétaire gouvernementale attribuée à l'organisation de pourparlers incluant les bénéficiaires et la société civile,
- Un encadrement législatif renforcé et réactualisé avec une meilleure intégration des textes internationaux,
- Une meilleure collaboration entre médecine traditionnelle et moderne.

Dans le même sillon, UJPOD mène, en ce moment, deux études sur les représentations sociales de la maladie mentale. L'une examine celles-ci du point de vue des soignants, évoluant dans un milieu aux influences

Contacts presse :

Mélissa Fornier (Chargée de plaidoyer) : melissafornier.ujpod@gmail.com

Louisa Benabdelhafidh (Responsable technique opérationnel) : louisa.benabdelhafidh@hotmail.com

traditionnelles et modernes. L'autre se penche sur les représentations des populations rurales et leur impact sur le chemin thérapeutique des personnes souffrant de troubles mentaux.

Contacts presse :

Mélissa Fornier (Chargée de plaidoyer) : melissafornier.ujpod@gmail.com

Louisa Benabdelhafidh (Responsable technique opérationnel) : louisa.benabdelhafidh@hotmail.com